



**LE PROCESSUS DE PLANIFICATION  
DES PARCS ÉOLIENS  
EST ACTUELLEMENT EN COURS  
DANS LE CANTON DE VAUD.**

# Parcs éoliens: les projets doivent convaincre

Texte: Philippe Cadoux - Photo: Contessa Piñon

**L**a totalité des éoliennes du pays produisent au maximum 74 GWh par année. Elles couvrent 0,34% de l'énergie totale consommée en Suisse. D'ici à 2040, l'objectif est d'atteindre une production de 4000 GWh par an, soit 7% de la consommation d'énergie totale. Pour ce faire, il faudra accepter la construction d'au moins 800 éoliennes en Suisse. Plusieurs grandes zones ont été définies en tenant compte de critères multiples, comme l'existence d'études sur les conditions de vent, l'accessibilité, les possibilités de raccordement au réseau électrique ou encore la proximité des habitations. Le processus de planification des parcs éoliens mené par le canton de Vaud est actuellement en cours. Dans le canton, la chaîne du Jura est principalement concernée par l'implantation d'éoliennes. La liste officielle des projets soutenus par l'Etat de Vaud comprend désormais cinq sites, dont certains sur le plateau: Sainte-Croix, EolJorat Sud (sur le territoire de Lausanne), Eol-Jorat Nord (Alpiq), Bel Coster (Alpiq), près de Vallorbe, Tous-Vents et Vaudair (Alpiq et Romande Energie) sont respectivement situés sur les communes de Pailly, Essertines,



Ursins, Orzens et Vuarrens et sur le territoire des communes surplombant Moudon. Ce dernier site se trouve dans l'axe de l'aérodrome de Payerne et est encore soumis à autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civile. Une autre série de projets doit être portée sur la liste à l'échéance du délai, le 31 octobre.

Pour les projets situés sur le Jura surplombant La Côte, Serge Beck ne peut présager l'avenir. Rien n'est fait mais les conseils communaux concernés et les propriétaires sont unanimes dans leur soutien aux projets. Les deux projets sont à des stades différents. Le parc de cinq à sept éoliennes sur la commune de Bière pourrait voir le jour en 2015. La phase de mesures des vents est terminée et leur évaluation va commencer. Pendant 12 à 18 mois, un mât doit confirmer l'intérêt sur le long terme. Romande Energie remettra, d'ici à la fin du mois d'octobre, les dossiers de Longirod (10 éoliennes) et Arzier, qui font partie des 9 projets de parcs éoliens, pilotés par Romande Energie.

## Mesures et légalisation

À la Givrine, les mesures se terminent ce mois d'octobre, fin d'une année d'exercice. Les spécialistes en météorologie extrapoleront les données pour connaître l'intérêt sur 20 ans. Résultat d'ici la fin de l'année. Il reste les procédures administratives et la légalisation des terrains pour cette affectation. «On reste dans l'expectative en attendant le résultat des données sur le long terme, en espérant qu'il confirmera l'intérêt», confie Serge Beck. Du côté du projet à La Rippe (6 à 8 éoliennes), le statu quo est de mise pour le parc de six éoliennes. «La Rippe Eole» s'arrête au stade de l'étude préalable et nul ne semble en mesure de prévoir la reprise du projet sur les crêtes du Jura, au lieu-dit Sonnailly-du-Prince. Suite à diverses expertises, il apparaît que les pales des éoliennes puissent produire des interférences avec les radars de Cointrin et de la Dôle, respectivement destinés à l'aviation civile et à MétéoSuisse. Le point devra être fait en milieu d'année prochaine. Le dossier de La Rippe (Romande Energie, SIG, SEIC Gland, SI Nyon, la commune de La Rippe) sera soumis au Canton ultérieurement. À Essertines-sur-Rolle, les mesures de vent s'achèvent en fin d'année.